

Vendredi 18 Juin 2021

Quand les personnes handicapées sont lâchées par leur ministre

Les personnes handicapées en général, les personnes aveugles et amblyopes en particulier, n'en reviennent toujours pas, être lâchées par leur ministre face à l'immense majorité du Parlement, voilà qui ne s'était jamais vu. Et pourtant, c'est ce qui s'est produit hier, 17 juin à l'Assemblée Nationale. Anne RENOUD, Présidente de la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](https://www.aveuglesdefrance.org) dit sa surprise, sa colère.



Anne RENOUD, Présidente de
la Fédération des Aveugles et
Amblyopes de France

« Le projet de déconjugalisation de l'allocation aux personnes adultes handicapées faisait partie des grandes avancées sociales attendu par des millions de personnes.

Un texte de loi avait été soigneusement préparé par la totalité des groupes parlementaires, majorité et opposition réunies en la circonstance. Au Sénat puis à l'Assemblée, ce texte réunissait une majorité très large, transcourant comme l'on dit. Et voilà que notre Ministre, [Sophie CLUZEL](#) s'oppose à la représentation nationale et bloque le texte en utilisant une basse manœuvre de procédure.

Déroutant, scandaleux, incompréhensible. Je pensais que, depuis Montesquieu, la séparation des pouvoirs constituait la base de la démocratie et que le pouvoir de faire la Loi relevait du législateur, en l'occurrence, le Parlement. Eh bien ! Je dois revoir mes connaissances en la matière. »

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France condamne de la façon la plus ferme l'attitude du Gouvernement et exige que soit reconnue la capacité des élus à la nation de faire la loi et de la voter. La Fédération salue les parlementaires de progrès qui ont souhaité faire avancer la cause des personnes handicapées et souhaite que la ministre et sans doute plus haut dans la hiérarchie de l'exécutif puisse raison retrouver.

Contact presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT,
Chargée de communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org

